



DEMANDE D’AFFICHAGE

A déposer en Mairie au plus tard 1 mois avant la demande d’affichage

- **PANNEAUX LUMINEUX**

Date d’affichage souhaitée : du..... au

1 lettre par case, 1 case vide entre chaque mot MERCI D’ECRIRE EN MAJUSCULES

CONDITIONS D’AFFICHAGE :

- **Priorité absolue aux bulletins d’alertes et aux informations municipales.**
- **Informations vie associative :**
 - 1) l’association doit être basée à Saint-Paul
 - 2) la manifestation doit se dérouler sur la commune
 - 3) la manifestation doit être ouverte à tout public
 - 4) la durée de passage de l’annonce ne pourra pas excéder 15 jours
- **La municipalité se réserve en dernier lieu le droit de diffusion.**

- **POSE DE BANDEROLE (cocher 1 emplacement maximum)**

Date d’affichage souhaitée : du..... au

- Grillage du rond-point du Château
- Massif floral (à droite du rond-point en montant)
- Grillage du Bessy .

Nom de preneur :

Fait à :

Le

Signature du preneur :

**Anthony GIRAUD
Adjoint Délégué**